



Tourcoing

R É P U B L I Q U E F R A N C A I S E
D É P A R T E M E N T D U N O R D
EXTRAIT
DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE TOURCOING

SÉANCE DU 28 mars 2026
à 08h30
CONVOCATION DU 24/03/26

Délibération N° 10

Présidence de Madame Doriane BECUE MEURIN

Nombre de Conseillers : 53

PRÉSENT(E)S :

Madame Doriane BECUE MEURIN, Monsieur Gérald DARMANIN, Madame Anaïs DAKHIA, Monsieur Maxime CABAYE, Madame Isabelle MARIAGE DESREUX, Monsieur Salim ACHIBA, Madame Bérengère DURET THURET, Monsieur Peter MAENHOUT, Madame Eglantine DEBOOSERE, Monsieur Pierric DESPLECHIN, Madame Marie-Christine LEJEUNE SORIS, Monsieur Christophe DESBONNET, Madame Martine KLEIN-HOLLEBEQUE, Monsieur Christophe BLOMME, Madame Fabienne CHANTELOUP, Monsieur Bruno VANDECASTEELE, Madame Stéphanie GLORIEUX, Monsieur Jean-Marc VANGILVIN, Madame Claire MARAS BUCZKOWSKI, Monsieur Romain LAZARE, Madame Coralie HUSSENET GOURDE, Monsieur Jean-Marie VUYLSTEKER, Madame Marie-Christine LEMESRE MARTIN, Monsieur Pierre DESSAUVAGES, Madame Brigitte LHERBIER MALBRANQUE, Madame Marjane ROUSMANS PIERRÈS, Madame Christine BERNOT, Monsieur Pascal BENOIST, Monsieur Arnaud LE BLAN, Monsieur Eric LATA CZ, Madame Florence TAVERNIER DURAND, Monsieur Olivier CANDELIER, Madame Anne-Sophie BRANQUART, Madame Peggy LE DEAUT ELOY, Monsieur Jean-Baptiste GLORIEUX, Madame Messaouda SEKHRI BOUKHOBZA, Madame Laetita GUYART, Monsieur Eric BUYSSECHAERT, Monsieur Eden BESSER, Madame Laura LEPLA, Monsieur Lionel PEREIRA, Monsieur Anthony HENRY, Monsieur Ali BENFIALA, Madame Cherifa KEHILA, Monsieur William ROGER, Madame Jacqueline BERCKER, Madame Emilie CROËS, Madame Dalil DIAB, Madame Sylvie MARTIN, Monsieur Jean-Claude GUELL, Monsieur Bastien VERBRUGGHE, Monsieur Karl DELCOURT, Madame Camille SZYMANSKI

**DÉSIGNATION DES MEMBRES DU
CONSEIL D'EXPLOITATION DE LA RÉGIE
AUTONOME DU DISPOSITIF DE RÉUSSITE
ÉDUCATIVE (D.R.E.) - (EPL-COM-002)**

Rapport de **Madame le Maire**

Mesdames, Messieurs,

Le Dispositif de Réussite Éducative (DRE) est une politique publique mise en œuvre dans le cadre du plan de cohésion sociale et de la loi n° 2005-32 du 18 janvier 2005 de programmation pour la cohésion sociale.

Il vise à favoriser l'égalité des chances en accompagnant, dès la maternelle, les enfants et adolescents qui présentent des signes de fragilité et ne bénéficient pas d'un environnement social, familial ou culturel favorable à leur réussite. Le DRE repose sur une approche globale et individualisée de l'enfant, prenant en compte l'ensemble de son environnement.

Complémentaire de l'action de l'école, il mobilise des actions éducatives, culturelles, sociales et sanitaires afin de soutenir le parcours de l'enfant, favoriser son épanouissement et accompagner les familles dans l'exercice de leur rôle éducatif. L'objectif est de permettre à chaque enfant de construire un parcours de réussite, au-delà de la seule réussite scolaire.

Vu la loi n°2005-32 du 18 janvier 2005 de programmation pour la cohésion sociale ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L. 2221-2 à L. 2221-8, L. 2221-11 à L. 2221-14, L. 1412-2, R. 1412-1, R. 2221-3 et suivants, R. 2221-63 et suivants, R. 2221-95 et suivants ;

Vu la délibération n°44 du 1^{er} octobre 2016 relative à la création d'une régie autonome pour le dispositif de réussite éducative ;

Vu les statuts de la régie autonome dénommée « Régie autonome pour le Dispositif de Réussite Educative » ;

Considérant qu'en application des dispositions de l'article 4 des statuts sus évoqués, le Conseil d'Exploitation de la régie est composée de 16 membres, dont le Maire, et 15 personnes désignées par le Conseil municipal sur proposition du Maire :

- 8 élus municipaux choisis au sein du Conseil municipal ;
- 7 membres issus du Conseil Consultatif de Réussite Educative existant et défini par décret du 30 mai 2005.

Considérant qu'il convient de renouveler la composition du Conseil d'Exploitation de la régie autonome pour le « Dispositif de Réussite Educative » ;

Considérant la proposition du Maire ;

Ceci étant exposé, il est proposé aux membres du Conseil municipal :

- De désigner, pour siéger au sein du Conseil d'Exploitation, les membres du Conseil municipal suivants :
 - o Églantine DEBOOSERE

- Florence TAVERNIER
 - Stéphanie GLORIEUX
 - Laura LEPLA
 - Peggy LE DEAUT
 - Édén BESSER
 - Pierre DESSAUVAGES
 - Pascal BENOIST
- De désigner, pour siéger au sein du Conseil d'Exploitation, les personnalités qualifiées suivantes :
- Le Préfet du Nord, ou son représentant,
 - L'Inspecteur Académique Tourcoing Est ou son représentant
 - L'Inspecteur Académique Tourcoing Ouest ou son représentant,
 - Un représentant de la Caisse d'Allocations Familiales
 - Le Directeur de l'ARS (Agence Régionale de Santé) Hauts de France ou son représentant,
 - Le Directeur de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS) ou son représentant,
 - Un représentant de l'Etablissement Public de santé mentale de Lille Métropole (EPSM) – secteur pédopsychiatrique.

42 POUR	Groupe « Vive Tourcoing avec Doriane Bécue »
6 ABSTENTIONS	Groupe « Tourcoing Insoumise »
5 ABSTENTIONS	Groupe « Unis pour Tourcoing »

ADOPTÉE

Le Conseil
 Adhère aux propositions ci-dessus
 Ainsi fait et délibéré en séance du conseil,
 Certifié conforme,
 Madame Le Maire de Tourcoing Doriane BECUE



Le secrétaire de séance

Anthony HENRY



059-215905993-20260328-265412-DE-1-1